

BUREAUX : ROUBAIX | Téléphone 6-51 20, Grande-Place, 20 TOURCOING | Téléphone 6-38 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur : Eug. GUILLAUME

Edition du "REVEIL DU NORD" 102 bis, rue de Paris, LILLE La plus forte vente de la région

LES COMMERÇANTS contre la taxe de 1 fr. 20 sur les paiements

"Sa répercussion serait grosse sur le coût de la vie", nous déclare M. Missu, président du Syndicat de l'Épicerie en gros du Nord

Nous avons annoncé hier, que, faisant écho aux propositions gouvernementales la commission des Finances avait repoussé par 21 voix contre 5, et 12 abstentions l'article 13 relatif à l'impôt sur la taxe de 1 fr. 20 sur tous les paiements. Cet amendement fiscal proposé par M. Doumer, équivalait au fait, à peu de chose près, au doublement de l'impôt, sur le chiffre d'affaires, et sur le chiffre d'affaires et sur le chiffre d'affaires.

Une lourde charge nouvelle pour les consommateurs

Le moins qu'on puisse dire, de la nouvelle taxe proposée, nous dit M. Missu, c'est qu'elle constituerait une lourde charge supplémentaire pour les consommateurs. Le coût de la vie est déjà suffisamment élevé, sans qu'on ne le multiplie par les nouvelles mesures fiscales.

MORT AFFREUSE D'UN OUVRIER A AIRE-SUR-LA-LYS

Mardi matin, vers 10 heures, Paul Delpeyre, 23 ans, ouvrier à la Papeterie d'Aire-sur-la-Lys, se trouvait à son travail dans la salle des pompes, à proximité d'un moteur actionnant une courroie de transmission.

UN OUVRIER TUÉ AUX MINES DE DOURGES

L'ouvrier mineur Tisserand Georges, d'Haumont, âgé de 40 ans, marié et père de deux enfants, a été victime d'un accident mortel dans les travaux de la veine Saint-Julien, fosse 3, étage 450.

LA GUERRE EN CHINE

On annonce de Pékin que la nouvelle offensive des troupes de Moukden, a été marquée par la prise de la ville de Tchong Tchéou entre Minchang et Tien-Tsin. Elle a été enlevée aux troupes de Li Chin-Ling. Les blessés et les blessés affluents sur Tien-Tsin.

UNE VISITE ROYALE

La reine Victoria de Suède qui va venir avec son fils à Paris, en France où ils comptent rester un certain temps.

Un électeur de cent trois ans à Bévilers dans le Cambrésis

M. Richard, né sous le règne de Louis XVIII, a accompli son devoir électoral dimanche dernier

Dimanche dernier, la température étant particulièrement clémente, un vieillard de 103 ans, M. Richard tint à accomplir son devoir de citoyen et se présenta à l'urne, vers midi, au bras de M. Coutant, maire de Bévilers.

UN VIEILLARD TUÉ PAR UNE AUTO A MONS-EN-BARŒUL

Vendredi vers 11 h. 30 du matin, M. Sénéclart, architecte-métreur, demeurant rue Pasteur prolongée, à Mons-en-Barœul sortait de l'épicerie Hiltz-Berge, rue Droubaire-Mauriez et traversait la grande route ; la voiture de Devos, boulangier, lui cachait son chemin de plus, une voiture à deux chevaux se dirigeait vers Bévilers venant de passer le Seneclart croyant la route libre voulut traverser lorsque le camion automobile de M. Pherssen, garagiste, à Roubaix, conduit par M. Leduc, âgé de 19 ans 1/2, allant à une allure modérée, mais voulant doubler la voiture précédente arriva. Le conducteur apercevant M. Sénéclart traversant la route en biais, cria et freina avec une telle violence qu'il brisa son pont arrière ; malheureusement malgré cette promptitude Sénéclart fut atteint par le radiateur en plein sur le côté et s'écrasa sur la chaussée perdant son sang en abondance par le nez. Le blessé fut conduit à son domicile où le docteur Thierry appelé lui donna les premiers soins. Une hémorragie s'étant déclarée le blessé a rendu le dernier soupir une demi-heure après son arrivée chez lui. La gendarmerie appelée est arrivée à 12 h. 30 faire son enquête et entendre les témoins.

Un projet fiscal basé sur celui des Gauches

Avant de prendre sa dernière décision la Commission avait adopté les conclusions du rapport de M. Lamoureux qui présente une proposition de résolutions demandant au Gouvernement de soumettre à la Chambre un nouveau projet fiscal, basé sur la proposition de M. J.-L. Dumesnil, c'est-à-dire le contre-projet cartelliste. En collaboration avec le Gouvernement, un texte sur lequel les points de vue seraient amenés à se concilier.

M. Doumer doit concilier

Une détente importante s'est produite hier et l'on envisage pour les projets fiscaux, un accord du Gouvernement avec la Commission des Finances

Un Lillois assassin condamné à mort par les Assises du Nord

Il avait tué à coups de trancheet pour la voler une débitante de Saint-Amand

On n'a pas oublié le crime odieux d'un jeune Lillois, Henri Leblond, et les circonstances dans lesquelles il assassina, pour la voler, une cabaretière de Saint-Amand-les-Eaux, Mlle Delcroix.

DEUX CURIEUX EFFETS DE NEIGE

EN HAUT : Un train bloqué, près de Syracuse, aux Etats-Unis ; EN BAS : Un bateau « frigorifié » au Canada

UN MARI REVOLVERISA SA FEMME ET SA BELLE-MÈRE

Un employé de chemin de fer, M. Louis Blot, 39 ans, avait, depuis plusieurs jours, quitté le domicile conjugal, boulevard de Strasbourg, à Cholet. Il y revenait mercredi vers midi 30 et demandait à parler à sa femme, née Brin, dont les parents tiennent un café à l'adresse que nous venons d'indiquer.

LES QUATRE ASSASSINS DU GARÇON BOUCHER SONT ARRÊTÉS

Nous avons relaté l'arrestation de trois des assassins du jeune garçon boucher de Pantin, Menu. L'arrestation du quatrième a été effectuée hier : c'est un nommé Robert Lauer, 17 ans, demeurant à Pantin également. Conduit au commissariat, le jeune vaurien a fait à M. Drouhaud, secrétaire de M. Lucien le récit suivant.

UN CAISSIER PARISIEN DETOURNE 3 MILLIONS

Le 2 avril 1925, le caissier Charles Morel, employé chez M. Tété, agent de change, rue Sainte-Anne, à Paris, se constituait prisonnier, déclarant avoir détourné trois millions au préjudice de son patron.

M. PIERRE LAVAL DONNE DE L'ESPOIR AUX POSTIERS

M. Pierre Laval, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, a reçu hier matin une délégation de la Fédération postale conduite par Digat.

Un Crématoire du Nord

Deux opinions d'âges extrêmes et concordantes

En de précédents articles, nous avons succintement exposé les imprévus raisons d'hygiène publique et d'allègement des budgets communaux, associées dans un but commun d'intérêt général pour démontrer la nécessité de la crémation dans notre population de la région du Nord.

L'avis d'un vieux médecin M. le Docteur BECOUR, le vieux praticien si populaire à Fives-Lille, où il prodigue ses soins et sa générosité pendant plus de cinquante ans, nous a déclaré :

L'avis d'un jeune médecin Donnons maintenant l'opinion d'un jeune et distingué praticien de Lille, M. le Docteur Georges PENANT :

« Au point de vue hygiénique, nous dit-il, je crois que la question ne se pose même pas. »

« Au point de vue pratique ? La crise des logements existe, hélas ! pour les morts comme pour les vivants et nos nécropoles sont aussi congestionnées que nos cités. On voit peu d'expulsions de locataires, mais il est courant d'assister à la pénible évacuation des morts, dont le « ball » est formé, et qu'on jette dans les fosses à ciel ouvert. J'ai vu, cet été, le sol d'un cimetière littéralement jonché d'ossements ! »

« La Rome antique, prototype de la grande ville à population condensée, incinérât ses morts. »

« A ce propos, il est bon de remarquer que les grosses objections qu'on oppose à la crémation sont d'ordre sentimental, religieux ou plutôt rituel. »

Pourrait, les saints martyrs incinérés — malgré eux, il est vrai — par les idoles, sont tout aussi vénérés par les fidèles que ceux dont les restes ont rejoint, sous terre, la poussière originelle.

« Il faut avoir l'âme assez élevée pour honorer ses morts, quelle que soit leur forme matérielle. Seul, leur souvenir moral importe. »

Nous enregistrons avec plaisir ces déclarations franches et formelles venant étayer les arguments présentés ici pour la crémation dans le Nord d'un crématorium Beauvillain, nos confrères industriels et les finances de nos communes obérées par la guerre.

E. POLVENT.

DRAME DE LA MISÈRE AU CATEAU

UNE PAVRE FEMME SANS RESSOURCES S'EST NOYÉE

Vendredi matin, vers huit heures, le corps d'une pauvre femme a été découvert dans la rivière La Selle, au Cateau. Le malheureux Beauvillain, née Carpentier Flore, 51 ans, mère d'un garçon de 17 ans.

Après enquête de M. Soumeyrac, commissaire de police il a été établi que la veuve Beauvillain avait été vue, vers 7 heures 30, assise sur un banc, derrière la serre du jardin public. On suppose que c'est vers cette heure qu'elle s'est jetée du haut du pont du moulin Dufrenoy ou du jardin public.

La pauvre femme était sans travail depuis plusieurs jours et sans ressources ; c'est donc la misère qui l'a poussée à ce geste tragique.

La Croix d'Honneur au Clairon de l'Armistice

Le clairon Sellier, qui en 1918 comme le clairon de la Fédération, a été décoré de la Croix d'Honneur

LE CRÉMATOIRE DU NORD

Deux opinions d'âges extrêmes et concordantes

En de précédents articles, nous avons succintement exposé les imprévus raisons d'hygiène publique et d'allègement des budgets communaux, associées dans un but commun d'intérêt général pour démontrer la nécessité de la crémation dans notre population de la région du Nord.

L'avis d'un vieux médecin M. le Docteur BECOUR, le vieux praticien si populaire à Fives-Lille, où il prodigue ses soins et sa générosité pendant plus de cinquante ans, nous a déclaré :

L'avis d'un jeune médecin Donnons maintenant l'opinion d'un jeune et distingué praticien de Lille, M. le Docteur Georges PENANT :

« Au point de vue hygiénique, nous dit-il, je crois que la question ne se pose même pas. »

« Au point de vue pratique ? La crise des logements existe, hélas ! pour les morts comme pour les vivants et nos nécropoles sont aussi congestionnées que nos cités. On voit peu d'expulsions de locataires, mais il est courant d'assister à la pénible évacuation des morts, dont le « ball » est formé, et qu'on jette dans les fosses à ciel ouvert. J'ai vu, cet été, le sol d'un cimetière littéralement jonché d'ossements ! »

« La Rome antique, prototype de la grande ville à population condensée, incinérât ses morts. »

« A ce propos, il est bon de remarquer que les grosses objections qu'on oppose à la crémation sont d'ordre sentimental, religieux ou plutôt rituel. »

Pourrait, les saints martyrs incinérés — malgré eux, il est vrai — par les idoles, sont tout aussi vénérés par les fidèles que ceux dont les restes ont rejoint, sous terre, la poussière originelle.

« Il faut avoir l'âme assez élevée pour honorer ses morts, quelle que soit leur forme matérielle. Seul, leur souvenir moral importe. »

Nous enregistrons avec plaisir ces déclarations franches et formelles venant étayer les arguments présentés ici pour la crémation dans le Nord d'un crématorium Beauvillain, nos confrères industriels et les finances de nos communes obérées par la guerre.

E. POLVENT.

DRAME DE LA MISÈRE AU CATEAU

UNE PAVRE FEMME SANS RESSOURCES S'EST NOYÉE

Vendredi matin, vers huit heures, le corps d'une pauvre femme a été découvert dans la rivière La Selle, au Cateau. Le malheureux Beauvillain, née Carpentier Flore, 51 ans, mère d'un garçon de 17 ans.

Après enquête de M. Soumeyrac, commissaire de police il a été établi que la veuve Beauvillain avait été vue, vers 7 heures 30, assise sur un banc, derrière la serre du jardin public. On suppose que c'est vers cette heure qu'elle s'est jetée du haut du pont du moulin Dufrenoy ou du jardin public.

La pauvre femme était sans travail depuis plusieurs jours et sans ressources ; c'est donc la misère qui l'a poussée à ce geste tragique.

La Croix d'Honneur au Clairon de l'Armistice

Le clairon Sellier, qui en 1918 comme le clairon de la Fédération, a été décoré de la Croix d'Honneur

Un Lillois assassin condamné à mort par les Assises du Nord

Il avait tué à coups de trancheet pour la voler une débitante de Saint-Amand

On n'a pas oublié le crime odieux d'un jeune Lillois, Henri Leblond, et les circonstances dans lesquelles il assassina, pour la voler, une cabaretière de Saint-Amand-les-Eaux, Mlle Delcroix.

Cette tragique affaire a été évoquée hier, devant la Cour d'Assises du Nord, qui a eu à juger l'assassin.

Rappelons les faits, tels que les établit l'acte d'accusation.



Henri Leblond, lors de son arrestation

Henri Jules-Arthur Leblond, né à Lille le 21 juillet 1901, cordonnier à Vieux-Condé avait succédé à son père comme marchand de chaussures à Vieux-Condé.

L'ABOMINABLE FORFAIT

Après s'être fait servir une consommation qu'il paye, Leblond sortit dans la cour et réussit à monter au 1er étage de l'immeuble sans avoir été remarqué.

LES DÉBATS

Ce crime abominable qui, dans quelques heures, va trouver ici sa sanction, a attiré dans la prétoire ébrie de la Cour d'Assises, une foule nombreuse. Les tribunes sont bondées et la salle regorge. Plus un banc, plus une place disponible.

« Et quand parait l'accusé, une rumeur sourde parcourt l'assistance. Il est des inculpés, voire des coupables dont l'aspect n'est pas antipathique. Leblond n'est pas de ceux-là. Les cheveux châtains-clair, rejetés en arrière, le regard sournois et fuyant sous les frontaux, les lèvres pinçées sous la moustache coupée, l'assassin de la vieilles cabaretière de Saint-Amand, reste impassible dans son dolman noir à col aligné.

Aux questions que lui pose le président Wiot, il répond d'un « oui » ou d'un « non ». Et comme un film effrayant, l'effroyable forfait se déroule. A la terrifiante évocation, Leblond assiste sans qu'aucun muscle de son visage tressaille, impassible pourtant. L'interrogatoire se poursuit.

On connaît ainsi la vie de l'accusé. On apprend que son père était chantre, mais peu sérieux. Il s'adonnait à la boisson. Il a abandonné son fils et sa femme.

LIÈRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE